

Session Extraordinaire du Comité de Pilotage du Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement : De résultats probants enregistrés

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022

1231

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Qatar 2022

Hypocrisies des puissants



... Tombouctou : Plus 319 millions de FCFA d'irrégularités financières décelées



Transition : Qui empêche le retour du PM Choguel K. Maïga ?



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

24 Nov. 2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

228

Nouveaux cas confirmés

01

Nouveaux guéris

03

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

552 925 Vaccinations incomplètes

2 337 841 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

32 757

Guéris

31 934

Décès

742

dont 03 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.18



P.21



/ Une /



Qatar 2022 : Hypocrisies des puissants

P.5

/ Brèves /



Mali : Idrissa TOURE magistrat à propos des mouvements de grève

P.10

Contribution du Ministre Seydou Traoré : Le syndicalisme au Mali

P.10

Moussa Yoro Diallo : CNJ-Mali vers une décision responsable et républicaine

P.11

Primature : Le Chef du Gouvernement par intérim lance l'atelier national sur la problématique de l'électrification rurale au Mali

P.11

Tunisie : La production lucrative d'huile de figues de barbarie

P.12

Prochain rapport de la FIDH sur le centre du Mali : L'AMDH se « désolidarise en raison des manquements graves »

P.12

/ Actualité /



CANAM : Tenue de la 25ème session ordinaire du Conseil de Sécurité

P.14

Session Extraordinaire du Comité de Pilotage du Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement : De résultats probants enregistrés

P.16

Commune Urbaine de Tombouctou : Plus 319 millions de FCFA d'irrégularités financières décelées

P.17

4ème édition du salon de l'entrepreneuriat féminin de Bamako : FEMINIA

P.18

Insécurité : Le NRC alerte sur l'absence d'actes naissance pour des milliers d'enfants déplacés

P.19

/ Politique /



Transition malienne : Le Président Goïta seul à la barre ?

P.21

Transition : Qui empêche le retour du PM Choguel K. Maïga ?

P.23

/ Culture & société /



Cinéma : Rediffusion du film « TAANE » de Alioune Ibra N'Diaye

P.24

/ International /



Burkina Faso : L'ambassade de France sur le qui-vive

P.25

Économie : La France a « des raisons de s'opposer aux livraisons » d'engrais russes vers l'Afrique

P.26

Le parlement sénégalais dans tous ses états : Un volcan endormi ?

P.27

/ Sport /



Manchester United : David Beckham est prêt à participer au rachat du club

P.29

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO



Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Qatar 2022

Hypocrisies des puissants

Depuis des mois, et jusqu'au jour fatidique, on a assisté à un déferlement de critiques formulées par des citoyens ou des collectivités d'Europe et d'Amérique du Nord qui s'élèvent contre la tenue au Qatar de la phase finale du championnat du monde de football.

Mais les mots d'ordre qu'ils préconisent ont-ils des chances d'être observés par tous ceux dont les pays réaliseraient des performances au cours du tournoi ? D'ores et déjà les Français ont boycotté le boycott, dès le premier match opposant leur pays, champion en titre, à l'Australie, qui n'est qu'au 38e rang mondial, plus de 12 millions d'entre eux ont suivi la confrontation, avant de célébrer Olivier Giroud comme un héros national.

Ensuite, et surtout, les contempteurs de Qatar 2022 ne crient-ils pas trop tard leur indignation et ne se sont-ils pas trompés de cible ? La moitié des équipes présentes à Doha viennent de chez eux, le choix du Qatar remonte à douze ans et découle d'une décision d'une organisation qui a son siège au Nord, dont leurs

pays qui contrôlent le fonctionnement et auquel ils fournissent ses principaux sponsors, dont certains (Coca Cola, Mc Donald...) ,soit dit en passant, ne sont pas des modèles en matière de bien-être. On peut donc dire en conclusion que c'est avec la complicité des dirigeants et des entreprises de leurs pays que le Qatar s'est offert, pour son plaisir et pour la gloire, la manifestation la plus regardée du monde, comme jadis en France les hommes riches ou puissants se payaient une danseuse de l'Opéra.

Ce qu'ils disent aujourd'hui de Qatar 2022 était connu de ceux qui, après avoir cédé aux avances de l'émirat, ont appuyé sa candidature et applaudi à sa victoire.

A savoir :

1. Que ce petit émirat, à peine plus étendu que la Corse, n'est qu'une protubérance, vénéneuse pour certains, de la péninsule arabique, un pays désertique, avec un climat très chaud et, en été, période pendant laquelle se sont depuis toujours déroulés les championnats du monde de football, la température oscille entre

40 et 50 degrés ;

2. Qu'il n'est pas un pays de vieille tradition footballistique et n'a aucune légitimité pour abriter une manifestation dans laquelle il n'a jamais brillé et qui nécessite des équipements lourds, surdimensionnés à son échelle et dont il n'aura que faire à la fin de la compétition ;

3. Qu'il compte quelque 300.000 citoyens, concentrés à 80 % dans une seule agglomération et qui n'ont aucune envie de servir d'ouvriers pour la construction des infrastructures. Le pays devra donc, comme à son habitude, faire appel à une main d'œuvre étrangère, laquelle devra, comme c'est le cas dans la région, se soumettre à un assujettissement total , sans garantie de sécurité, avec des risques de pertes humaines dont seule l'ampleur était imprévisible ;

4. Que le Qatar est un pays musulman, conservateur en matière de mœurs, une monarchie peu soucieuse du respect de la démocratie et des droits de l'homme, où la consommation d'alcool est prohibée et l'homosexualité sévèrement condamnée ;

5. Que le Qatar est le 1er exportateur mondial de gaz naturel liquéfié, que sa consommation d'énergie et d'électricité, par habitant est, respectivement, le triple et le quadruple de celle d'un pays développé comme l'Italie et qu'il n'a donc pas une culture d'économie de ressources fossiles. La climatisation, y compris celle des lieux de sports, y est une pratique ordinaire, les voitures y sont gourmandes en carburant et les jets privés le moyen usuel pour se rendre des riches émirats voisins à sa



capitale dont les capacités d'hébergement sont limitées.

On ne peut donc pas stigmatiser la tenue de Qatar 2022 sans reconnaître que c'est aussi l'illustration de l'hypocrisie dont font souvent preuve les grands de ce monde pour fuir leurs responsabilités et nier leur complicité. Les deux personnalités qui étaient à la manœuvre au moment du choix du pays hôte ont pesé de tout leur poids, qui était grand, sur cette décision et ont sans doute fait pencher la balance. L'un d'eux a reconnu, tardivement, qu'il avait commis une erreur et dénoncé des pressions, l'autre, qui est cité dans une enquête judiciaire sur le vote, a avoué qu'il avait été sensible aux arguments de son pays. Si ce pays, la France a fait campagne et voté en faveur d'une monarchie arabe, peu ouverte aux droits des minorités, et l'a préférée aux Etats-Unis, dont elle se flatte d'avoir été le premier allié, ce n'était certainement pas pour des raisons d'ordre éthique.

On ne peut donc que s'étonner que la maire de Paris défende le boycott de Qatar 2022, alors que l'entreprise la plus flamboyante de sa ville, le PSG, est la propriété de l'émirat qui l'a achetée, généreusement, pour le triple de sa valeur, comme pour remercier les Français de leur soutien.

On ressent la même incompréhension quand des footballeurs qui s'étaient abstenus de tancer leurs confrères, parmi les plus prestigieux (Beckam, Messi, Zidane...) lorsque ceux-ci ont servi de VRP à la cause qatari, sillonné le monde et occupé des plateaux de télévision, menacent aujourd'hui de manifester leur mécontentement sur le terrain, acte du reste anodin si on le compare au défi des joueurs iraniens qui ont risqué leur vie en refusant de chanter leur hymne national...

On tire à boulets rouges sur le Qatar parce qu'il est revenu, comme c'était prévisible, sur sa promesse d'autoriser la vente de boissons alcoolisées à proximité des stades, ce qui ne lèse que les fabricants de ce produit, qui le feront payer cher à la FIFA, alors que le pays hôte avait auparavant déchiré sa signature sur un sujet autrement plus sérieux, en remettant en cause le calendrier de la manifestation qui cette année, et pour la première fois, s'est tenue en hiver. Dire que les clubs européens menaçaient de ne plus libérer leurs joueurs africains si la CAN était maintenue en été ! Qatar 2022 nous réserve sans doute d'autres surprises et des anomalies dont certaines sont déjà consommées.

Pour la première fois, un pays organisateur de la coupe du monde peut accueillir l'ensemble de ses citoyens dans les stades réalisés à l'occasion de l'évènement.

Pour la première fois un pays accueille une coupe du monde dans des stades qui tous,

plus exactement 7 sur 8, se trouvent dans un rayon de 20 km à partir du centre de sa capitale.

Pour la première fois le pays organisateur est battu au match d'ouverture du tournoi...

Enfin, Qatar 2022 est aussi l'occasion de se poser cette question : pourquoi les Euro-américains auraient-ils, seuls, le droit d'imposer leur culture et leur mode de vie aux autres quand ceux-ci séjournent chez eux, et le droit de s'abstenir de respecter les us et coutumes de ceux auxquels ils rendent visite ? En 2010 ils voulaient que, pour la coupe du monde de football, l'Afrique du Sud interdise dans ses stades l'usage des vuvouzélas, que leurs oreilles délicates ne pouvaient pas supporter. En 2015 ils avaient fait pression sur la Chine pour qu'elle suspende la vente de la viande de chien pendant la durée du championnat du monde d'athlétisme. Même si aucun des deux pays n'a obtempéré à leurs ordres, ce comportement discourtois, qui n'est pas propre au sport, traduit leur propension à ne pas mettre en accord leurs paroles avec leurs actes. Le hasard de calendrier a fait que Qatar 2022 démarrait au moment où se clôturait la COP, et à la fin de ce happening, qui en est à sa 27^e édition, ils nous ont joué une nouvelle fois le jeu qu'ils jouent dans toutes les grandes occasions : ils renvoient leurs promesses aux calendes grecques, ou les remplacent par d'autres encore plus mirifiques, et surtout, ils refusent que le casseur, et en l'occurrence, ici, le pollueur, soit le payeur !

Fadel Dia, écrivain sénégalais



■ Présidence de la République du Mali

Koulouba | 24 novembre 2022 | #Diplomatie
Présentation de lettres de créances à Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'ÉTAT.



Ce jeudi 24 novembre 2022, Son excellence le Colonel Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'ÉTAT a reçu cinq nouveaux Ambassadeurs accrédités dans notre pays.

Il s'agit de :

- Son Excellence Monseigneur Mambé Jean Silvain EMIEN, Nonce Apostolique avec résidence à Conakry (représentant du Vatican) ;
- Son Excellence Madame Mabel GOMEZ OLIVIER, Ambassadeur agréés du Mexique auprès de la République du Mali, avec résidence à Rabat ;
- Son Excellence Monsieur Leslie J. BAJA, Ambassadeur agréée de la République des Philippines auprès de la République du Mali, avec résidence à Rabat ;
- Son Excellence Monsieur Thomas FELIX, Ambassadeur agréée de la République Slovaque auprès de la République du Mali avec résidence à Abuja ;
- Son Excellence Madame Marie Jeanne NTAKIRUTIMANA, Ambassadeur agréée de la République du Burundi après de la République du Mali, avec résidence à Abuja.

Ce ballet diplomatique marqué par la présentation de lettres de créance à Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, Chef de l'État a été l'occasion pour chacun des Ambassadeurs agréés dans notre pays, d'exprimer la volonté de leurs pays respectifs à œuvrer au raffermissement des liens d'amitié et de coopération avec notre pays et de soutenir les efforts enregistrés par les autorités maliennes pour une transition réussie. .



■ Yacouba Coulibaly



La suspension des ONG Française que retenir...?
Deux poids deux mesures.

Le #Mali ne se situe pas qu'à Bamako et il faut sortir pour voir les réalités sociaux-economiques des contrées lointaines de Bamako. Depuis des années la situation sociaux-economiques des villages du Mali va de mal en pis à savoir : Manque d'infrastructures adéquate pour l'éducation, manque d'eau potable, la famine, manque de financement des projets rurales etc.

Les ONG, depuis leur apparition au Mali sont entrain de relever ces différents défis cités ci dessus pour que la population rurale puisse aspirer à une vie convenable.

- Combien d'écoles, de forages, de dispensaires sont construites par les ONG...?

-Combien de nourritures, de fournitures scolaires sont offertes par les dits ONG...?

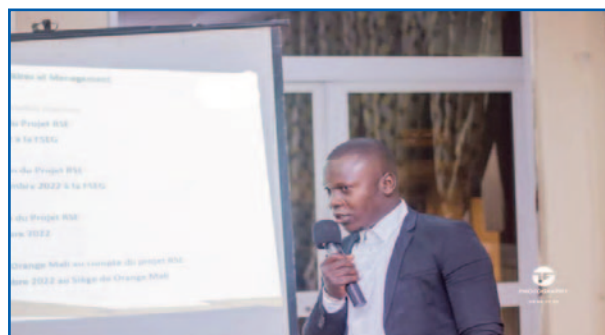
Combien d'emploi sont créés par ces ONG...?

Ce n'est pas des français qui travaillent dans ces ONG et les bénéficiaires ne sont pas aussi des français . Que ceux qui n'ont jamais quitté Bamako arrêtent de dire des bêtises. Vous ne savez pas combien de village qui fu ABANDONNER par l'état ont bénéficié de l'accompagnement de ces ONG. Vous ignorez combien de maliens travail dans ces ONG. J'espère que nos vaillants autorités ont la formule pour combler le vide qui vient de se créer.

#Vive_le_Mali

#Vive_les_maliens

#Tienkafo



■ NIANG TV



APRÈS AVOIR SÉJOURNÉ DANS LES LOCAUX DE LA BRIGADE DU PÔLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIER DE BAMAKO :

YOUSSEF BATHILY, CHEICK OUMAR CAMARA, ET LAMINE SACKO ONT ÉTÉ PLACÉS SOUS MANDAT DE DÉPÔT

Pour des faits d'atteinte aux biens publics, le Président de la Chambre de commerce et d'industrie du Mali (CCIM), Youssouf Bathily, son secrétaire général Cheick Oumar Camara et son comptable Lamine Sacko ont été placés, ce mercredi 23 novembre 2022, sous mandat de dépôt par un juge d'instruction du Pôle économique et financier de Bamako. Le Président de la CCIM et ses deux collaborateurs séjournent actuellement à la Maison centrale d'arrêt de Bamako.

L'affaire en instruction porte sur la gestion d'un fonds de plus de 10

milliards de F CFA, lié à la maladie à coronavirus Covid 19. Ce placement sous mandat de dépôt intervient à la suite d'enquêtes préliminaires menées de façon professionnelle par la Brigade du Pôle Economique et financier de Bamako sur la base du Rapport du Bureau du Vérificateur général.
Ali24



■ SenePlus



Abdoulaye Thiam, considéré comme le supporter numéro 1 des équipes nationales du Sénégal, reste une source de fierté pour sa famille, sa ville, Rufisque (ouest), et les membres du 12e Gaïnéd dont il était le porte-étendard



■ Imam Oumarou Diarra



Avec mes collègues des Mines & Energie, Seydou Lamine TRAORÉ et celui du Commerce & Industrie, Mahmoud Ould MOHAMED, nous avons procédé à la pose de la première pierre de l'Usine de Cimenterie Sahel Mali. Fruit d'un partenariat Maliano-Turc, ce projet est une initiative

de notre compatriote EL Hadj Mohamed SACKO à travers SACKO Holdings. L'usine coûtera plus de 415 milliards de nos francs, emploiera près 2600 personnes avec une production estimée entre 4500 et 6000 000 t/an

De tels investissements sont à encourager pour notre autonomie stratégique.

OD



■ Awa Sylla



Le sommeil commence à faire rare chez certains. Nous sommes beaucoup à être en ligne toute la nuit.

■ Ultra 221



Dans le haut niveau, les erreurs se payent cache. L'équipe a très bien joué du début jusqu'à la 84ème minutes.

J'ai aimé le match De Kouyaté, Namapalys et Gana au milieu.

Pour ceux là qui suivent Krepin a Monaco, il est clair qu'il perd de plus en plus confiance à ses capacités d'éliminer son vis à vis..il est souvent sur le côté et se contente de faire le minimum nécessaire. Donc son match d'aujourd'hui ne me surprend guère.

Le Changement sur Boulaye aussi était une grosse erreur pour moi vu le match qu'il faisait.

Ismaila Sarr a fait une bonne première période mais en seconde période il était peu visible vu que les hollandais nous obligent à jouer sur le côté droit où on ne pesait pas trop.

Aujourd'hui nous étions venus pour jouer la sécurité mais malheureusement on prend ces deux buts en fin de match. Il faudra se ressaisir et revenir plus fort que jamais. Pr cela il nous faudra une équipe offensive, des joueurs comme Pape Matar et Illiman Ndiaye seront utiles pour créer plus de danger vers l'avant.

N'empêche nous sommes à fond derrière nos lions et jamais on va les abandonnerrrrrrr.

On perd le premier match mais la bataille continue..

Pour rappel en 2018 on avait gagné notre premier match pour au final être éliminé en match de poule.

Donc focus sur Le Qatar et rien que la victoire.



■ Barack Obama



Je souhaite à tous un joyeux Thanksgiving ! Alors que nous célébrons, rendons grâce pour toutes les bénédictions dans nos vies et rendons quand nous le pouvons. Nous pensons aussi aux braves hommes et femmes qui servent notre pays loin de chez eux.



■ Moussa AG Acharatoumane



#Daesh: #Saoudiens, #Syriens, #Irakiens #koetiens, #maghrébins afflues vers la zone 3 frontières. Un monstre est en train de naître sous nos yeux, le réveil sera difficile, nos Autorités sahéniennes sont interpellées. #MALI #Niger #Burkina #Nigeria



■ HLMalien



Les wahabites qui nous disent que quand Dieu nous donne de la joie, il ne fallait ni chanter, ni aller danser là et qu'il fallait plutôt aller prier, le message était-il vraiment parti de l'Arabie Saoudite ?

■ Serge Daniel



#Mali-Allemagne/D'après mes infos , 2 personnes ont été interpellées pour " besoin d'enquêtes" après la "disparition" à Bko du Prêtre allemand Hans-J. Lohre. La thèse du rapt de + en + privilégiée .Ci dessous la voiture retrouvée du curé qui vivait depuis + de 30 ans au Mali.



■ Colonel Assimi GOITA



Pour la seconde fois cette semaine, j'accepte les lettres de créances de 5 nouveaux ambassadeurs. Le caractère solennel de cette cérémonie nous rappelle l'importance de développer des relations amicales basées sur le respect de la souveraineté et de l'égalité entre États. #Mali



Mali : Idrissa TOURE magistrat à propos des mouvements de grève



Un mouvement de grève doit tenir compte de l'opportunité temporelle. Un pouvoir de transition ce n'est pas pour régler des problèmes de fond mais pour faire que l'État tienne jusqu'à la mise en place d'un régime normal. Si l'on ne prend garde, par notre insouciance, notre égoïsme, nos intérêts personnels professionnels, le pays déjà mal en point, tombera définitivement cette fois. On peut attendre par amour patriotique, l'après transition pour nos demandes de revalorisation salariale. Ce n'est quand même pas la mer à boire quelque soit la légitimité de nos revendications syndicales. Il faut être insouciant pour penser que le bateau ne tanguera que pour le tenant du gouvernement. D'ailleurs à la place des gouvernants actuels je ne ferai rien jusqu'à ce que le pays tombe et on verra si on sera les seuls à en souffrir. Si ça tombe, ça le sera pour tout le monde.

En plus le type qui parle ces derniers temps d'égalité salariale, de justice sociale à raison des catégories, des diplômes etc, il oublie qu'il est moins diplômé, moins formé, moins gradé même dans sa catégorie, et à diplôme équivalent que certains agents qu'en dépit, il est fonctionnaire milliardaire du fait de ses fonctions et des multiples postes (PCA et autres) qu'il occupe dans au moins 2 à 3 services autres que son service-mère. Toi seul tu travailles dans plusieurs services et où tu perçois quelque chose et tu oses nous parler d'égalité entre agents publics ? Tu te fous de nous ?

Par décence, s'ils en ont encore, certains doivent se garder de prendre publiquement la parole. L'OCLEI vous mettra le grappin dessus et la justice fera le reste quoique vous fassiez. Qui vous a dit d'amasser autant de fortune alors que vous êtes agents publics d'un pays où certains n'ont pas les 3 repas quotidiens. Ne vous limitez pas à instrumentaliser des grèves, il faut même dynamiter vos bureaux que ça ne suffira pas Do kera ten ! »

Idrissa TOURE magistrat

Contribution du Ministre Seydou Traoré : Le syndicalisme au Mali



1. En période de guerre contre les forces du mal (terrorisme et djihadisme), avec des morts et des récoltes brûlées
 2. Des milliers d'élèves privés d'école.
 3. En pleine tension géopolitique et géostratégique.
- Question : le budget 2023 justifierait tout cela ou l'offensive promise par macron se concrétiserait-elle ?

Mon avis : lorsqu'un pays perd l'ordre de priorité dans ses objectifs de développement, il n'y a aucun salut pour lui et il n'est pas à plaindre !
Ma requête :

1. Les syndicats, aw ye sabali.
2. Autorités de la transition : réduisez le budget 2023.

Lisez le répertoire de préavis de grève dont certains se délectent ! Juste préoccupant !

Selon Hamara Kida:

Les différents préavis de grève déposés sur la table du ministre du travail et de la fonction publique

le mardi 29 novembre, les syndicats des magistrats (SAM et SYLIMA) iront en grève de 5 jours ouvrables selon le préavis.

Ils exigent le retrait du projet de loi adopté en conseil de ministre qui supprime l'âge à la retraite comme cause de cessation du mandat des membres de la cour suprême et créant de ce fait, un corps de fonctionnaire super spécial au sein du corps des magistrats.

le syndicat autonome des greffiers (SYNAG) a déposé un préavis de grève. Ils prévoient d'observer 3 jours d'arrêt de travail à compter du 7 décembre 2022 pour dénoncer le rejet par le gouvernement de leur doléance relative à l'indemnité de judicature.

la synergie des syndicats des eaux et forêts a déposé un préavis de grève de 3 jours à compter du lundi 28 novembre 2022 pour non satisfaction de leurs doléances.

l'association des élèves et étudiants du mali (AEEM) est dans sa deuxième phases de grève de 5 jours jusqu'au lundi 28 novembre 2022. - la faculté de médecine et pharmacie est en grève de 5 jours depuis ce lundi.

Cela, après une grève de 15 jours depuis début du mois...

Ps : toutes mes excuses d'avance au cas où une corporation ou un individu serait heurté par mes propos. Mon intention est juste d'attirer l'attention sur la complexité et la sensibilité de la situation de notre bien commun, le Mali.

Seydou Traoré, ancien ministre Mali.

Moussa Yoro Diallo : CNJ-Mali vers une décision responsable et républicaine



La jeunesse malienne dans sa majorité écrasante est unanime que les problèmes du CNJ sont d'ordres textuels depuis belle lurette. De la création de cette faïtière à aujourd'hui, elle a connu diverses crises en son sein mais du Congrès de Bandiagara en passant par celui de Koutiala les textes du CNJ-MALI sont confrontés à une caducité. C'est pourquoi, les résolutions de la Conférence extraordinaire unitaire du 1^{er} mai 2021 tenue à Bougouni ont demandé :

- La mise en place d'une Commission Nationale d'unification de la jeunesse malienne qui aura comme tâche de parcourir tout le Mali où il y a problèmes entre jeunes afin d'amener les parties dans un même Bureau pour l'intérêt général de leur localité.
- La création d'une Commission de réformes des textes qui régissent le Conseil National de la Jeunesse du Mali...

La Commission de réformes a été mise en place en réunion du Comité Exécutif et elle continue bien ses tâches.

Sans les nouveaux textes proposés par la Commission de réformes et validés en atelier national par le Comité Exécutif, les bureaux régionaux, les fédérations affiliées au CNJ, comment pourrons nous aller à un Congrès ?

À défaut des renouvellements des instances de bases (bureaux communaux, régionaux, locaux, diaspora) comment peut-on aller à un Congrès apaisé ?

Aujourd'hui, la volonté du Comité Exécutif actuel, c'est de faire doter la faïtière d'un excellent texte, faire quitter tous ceux qui ont 40, 45 ans et ouvrir le CNJ aux vrais jeunes.

Aujourd'hui, les jeunes qui s'agitent sur les réseaux sociaux n'agissent point de leur propre chef. Certains d'entre eux se voyaient déjà Présidents du CNJ avant le congrès chose impossible. Qu'ils se ressaisissent et reviennent à la raison pour l'intérêt supérieur de la jeunesse malienne. Aller à un Congrès dans ces conditions n'arrange ni la jeunesse malienne ni le Mali car notre pays a aujourd'hui besoin de chacun de ses filles et fils.

Unis, nous bâtissons le Mali !!

Vive les bâtisseurs !!

Moussa Yoro Diallo

Primature : Le Chef du Gouvernement par intérim lance l'atelier national sur la problématique de l'électrification rurale au Mali



Le Premier ministre par intérim le Colonel Abdoulaye Maïga a lancé, ce jeudi 24 novembre 2022, au siège du Haut Conseil des Collectivités (HCC), l'atelier national sur la problématique de l'électrification rurale au Mali.

Cet atelier, initié par le Haut Conseil des Collectivités, s'inscrit dans le cadre de la Session ordinaire du HCC, dont les travaux ont démarré le 7 novembre 2022 pour une durée de 30 jours.

Dans son allocution, le Chef du Gouvernement par intérim a rappelé que la tenue de l'Atelier est « la concrétisation d'une volonté plusieurs fois affirmée par le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOITA, qui accorde une importance particulière au renforcement des infrastructures dont celles de l'électricité en milieu rural. »

« L'amélioration des conditions de la qualité de vie des populations à travers le renforcement de l'accès aux services sociaux de base tels que l'électricité fait partie des objectifs prioritaires de l'Action gouvernementale, notamment l'Axe 4 du Plan d'Action du Gouvernement de Transition » a ajouté le Premier ministre par intérim.

« En ce début du 3^{ème} millénaire, la situation énergétique de notre pays n'est pas favorable aux attentes de la population et aux acteurs industriels et économiques. Nous avons la ferme conviction que cette situation énergétique défavorable sera dans un futur proche un vieux souvenir grâce aux réformes institutionnelles et réglementaires en cours dans le secteur de l'énergie » a conclu le Chef du Gouvernement par intérim.

CCRP/Primature

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 442223 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com

Tunisie : La production lucrative d'huile de figes de barbarie

En Tunisie, les producteurs de figes de barbarie prévoient un retour sur investissement dans les cosmétiques à base de cactus.

Dans le district de Zelfen dans le centre du pays, Mohamed Rochdi Bannani est l'un des premiers avoir investi dans la transformation des pépins des fruits en Tunisie.

Propriétaire de 420 hectares de figuiers de barbarie certifiés bio équitable, il produit jusqu'à 2000 litres d'huile de pépins de figes, 95 % sont destinés à l'export.

"Notre capacité de production du fruit [fige de barbarie] est actuellement de 20 000 tonnes par an. Nous ne pouvons pas transformer tous les fruits en huile puisque l'huile n'est pas encore assez connue [pour que nous] puissions vendre toute notre production. Donc, nous transformons, d'une part, et nous vendons les fruits alléchants, d'autre part." a déclaré Mohamed Rochdi Bannani, PDG de Nopal Tunisie.

Outre le fruit aussi appelé poire cactus, les producteurs comptent sur la popularité grandissante de l'huile de figes de barbarie en tant qu'huile cosmétique aux riches propriétés antioxydantes.

Extraite des graines du fruit, l'huile peut être vendue jusqu'à 350 euros le litre.

Une source de développement local qui pourra apporter de la richesse à la province marginalisée de Kasserine où le taux de pauvreté est de 33% et de chômage de 20%.

Plus de 5000 personnes bénéficient déjà d'emplois dans le secteur. "L'huile de fige de barbarie n'était pas connue avant. Mais maintenant, de plus en plus de gens commencent à la connaître et à l'utiliser et ils en sont satisfaits. C'est une huile précieuse qui a un fort effet antioxydant car elle est très riche en vitamine E....." a dit Dalila Samaali, responsable qualité chez Nopal Tunisie.

L'avantage de l'exploitation de figuiers de barbarie est que les agriculteurs ne craignent pas l'aridité des sols.

La Tunisie est tombée largement sous le seuil de la pénurie d'eau, estimé à 1.700 m3 par habitant, avec seulement 428 m3 par habitant par an, selon les derniers chiffres officiels datant de 2004 mais l'arbre peu exigeant consomme peu d'eau.

"La fige de barbarie [est l'une des] plantes les plus résistantes aux conditions de pénurie d'eau, à la sécheresse prolongée, c'est-à-dire au changement climatique." a expliqué Boubaker Raddaoui, responsable de la filière fige de barbarie, Projet d'accès au marché des produits agroalimentaires et locaux (PAMPAT) soutenu par l'ONU.

La Tunisie est au cinquième rang mondial en termes de surfaces cultivées en figes de barbarie à des fins commerciales avec 117.771 ha, derrière le Brésil, le Mexique, l'Éthiopie et le Maroc.

Le pays nord-africain, parvenu à une production annuelle de 550.000 tonnes de fruits, mise aujourd'hui essentiellement sur l'huile.

Si près de 8.000 litres ont été exportés en 2021 pour un chiffre d'affaires de 5 millions d'euros, cet engouement a cependant ses limites en raison de difficultés d'entrée sur des marchés très dynamiques comme le Japon ou la Corée du sud.

Source : fr.africanews.com

Prochain rapport de la FIDH sur le centre du Mali : L'AMDH se « désolidarise en raison des manquements graves »

Communiqué de Presse N 01/2022 Bamako, le 23 Novembre 2022

L'Association Malienne des Droits de l'Homme (AMDH) se désolidarise du rapport de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) intitulé DANS LE CENTRE DU MALI, VICTIMES ET BOURREAUX VIVENT ENSEMBLE dont la publication est prévue le 24 Novembre 2022 à Dakar.

Depuis quelques années, l'AMDH entretient un partenariat fécond avec la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH).

Ce partenariat a positivement impacté la situation des droits de l'Homme au Mali. En effet, les deux organisations mènent des programmes conjoints axés sur des réponses aux conflits et aux violations graves des droits de l'Homme.

A ce titre, elles ont publié deux rapports de mission d'enquêtes et une note de positionnement en 2012, 2016 et 2018 dans le strict respect des principes qui gouvernent le travail des défenseurs des droits humains: Impartialité, Objectivité et Loyauté.

Toutefois, la FIDH s'apprête à publier le 24 courant, un rapport intitulé - DANS LE CENTRE DU MALI, VICTIMES ET BOURREAUX VIVENT ENSEM-



BLE dont l'AMDH serait coauteur.

L'AMDH se démarque et se désolidarise clairement dudit rapport en raison des manquements graves aux principes ci-dessus indiqués.

De même, l'AMDH n'a nullement été associée à toutes les étapes des missions d'enquêtes ayant conduit audit rapport.

Ainsi, le 27 septembre 2022, le bureau national de l'AMDH, après examen approfondi, a rejeté à l'unanimité le rapport que la FIDH s'obstine à publier à l'état à Dakar.

Le Président de l'AMDH

Me Moctar Mariko



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

BON A SAVOIR

■ C'EST QUOI L'ENRICHISSEMENT ILLICITE ?

L'enrichissement illicite est :

- l'augmentation substantielle du patrimoine d'un agent public sans rapport avec ses revenus légitimes, ou
- le train de vie que mène cet agent sans rapport avec ses revenus légitimes.

■ C'EST QUOI LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est la liste détaillée des revenus et des biens qui appartiennent à un agent public, transmise par cet agent aux autorités compétentes pour analyse et exploitation conformément à la loi.

■ QUI DOIT FAIRE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens concerne les personnalités suivantes : présidents d'institution, ministres et assimilés, présidents et membres des autorités administratives indépendantes, députés ou maires, autres ordonnateurs ou comptables publics, directeurs généraux, présidents d'établissement public, directeurs généraux, nationaux ou régionaux des services de l'Etat, magistrats, chefs d'état-major des armées, responsables de la passation de marchés publics, responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

Les personnalités concernées sont environ 8 000.

■ OÙ FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. En retour, cette autorité délivre un récépissé à l'auteur de la déclaration de biens.

■ QUELS SONT LES REVENUS ET BIENS À DÉCLARER ?

- les revenus : salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues ;
- les biens meubles : véhicules, meubles et bijoux de valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales,
- les biens immeubles : maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, animaux, terrains nus.

Tous les revenus et biens doivent être déclarés, qu'ils soient situés au Mali ou à l'extérieur.

■ QUELLES SONT LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA DÉCLARATION DE BIENS ?

Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives comme les titres fonciers, les lettres d'attribution, les concessions rurales, les concessions urbaines, les relevés de comptes bancaires, etc.

■ QUAND FAIRE SA DÉCLARATION DE BIENS ?

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné :

- au début de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration de biens ;
- chaque année, au plus tard le 31 décembre ;
- à la fin de la fonction ou du mandat.

Le formulaire de déclaration de biens est téléchargeable en cliquant

www.oclei.ml

<https://www.facebook.com/Office-Central-de-Lutte-Contre-l-Enrichissement-Illicite>

CANAM : Tenue de la 25ème session ordinaire du Conseil de Sécurité

La 25ème session ordinaire du conseil d'administration de la CANAM s'est tenue ce jeudi 24 novembre 2022 dans l'enceinte du Conseil Malien du Patronnat du Mali, sous la présidence du Pr. Mamady Kané, le président de son conseil d'administration. Il a remercié l'ensemble des Administrateurs, ainsi que les Directeurs Généraux des Organismes de Protection sociale, à savoir l'INPS et la CMSS, pour avoir répondu présents. La session a examiné et adopté :

- le procès-verbal de la 24ème session ordinaire du Conseil d'Administration ;
- l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la 24ème session ordinaire du Conseil d'Administration ;
- le rapport d'activités au 31 Décembre 2021 ;
- l'état d'exécution du budget de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ;

- le compte de gestion au titre de l'exercice 2021 ;
- le rapport d'activités et de l'état d'exécution du budget au 30 juin 2022 ;
- le programme d'activités et du projet de budget 2023 ;
- les « réserves » de la CANAM au 31 décembre 2020 et l'apurement du compte « report à nouveau » ;
- les questions diverses.

Selon le Professeur Kané, les recettes prévisionnelles annuelles pour la mise en œuvre des activités programmées au titre de l'année 2021 se chiffrent à 75 063 000 000 Francs CFA. Un montant de 84 552 452 972 FCFA a été encaissé par la CANAM au titre des cotisations du 1er janvier au 31 décembre de l'année 2021. Ainsi, poursuivra-t-il, du 1er janvier au 31 décembre de l'année 2021, un montant de 44 500

000 000 FCFA a été mis à la disposition des OGD CMSS et INPS au titre des dotations techniques pour un montant réaménagé de 44 500 000 000 FCFA, soit un taux d'exécution de 100%.

Un montant de 5 011 236 530 FCFA a été mis à la disposition des OGD au titre des dotations administratives.

L'orateur dira qu'au 30 juin 2022, le montant des recettes mobilisées par la CANAM, toutes sources confondues, s'élève à 34 551 137 542 FCFA avec un taux de réalisation de 39% par rapport au montant prévisionnel annuel qui se chiffrait à 87 494 167 927 FCFA.

À la même période, les cotisations AMO reversées par les Organismes Gestionnaires Délégués (INPS et CMSS) pour le compte de la CANAM se chiffrent à 33 691 200 337 FCFA avec un taux de réalisation de 39% par rapport aux prévisions de cotisation de 85 491 167 927 FCFA.

Du programme d'activités 2023, il affirmera qu'il est bâti autour de 5 axes stratégiques conformément au plan de développement stratégique 2021-2025 de la CANAM.

Ces axes stratégiques assortis d'objectifs opérationnels sont les suivants :





- la couverture des populations cibles du RAMU ;
- la mobilisation des financements et la soutenabilité du RAMU ;
- la maîtrise des prestations et la qualité des services de santé ;
- la maîtrise des processus délégués ;
- la performance organisationnelle.

Pour ce qui est du régime de l'assurance maladie universelle (RAMU), il est en phase d'opérationnalisation.

Plusieurs activités sont prévues, entre autres:

- l'immatriculation au RAMU des assurés du secteur public et privé, des indigents et leurs ayants droit, des populations actives non salariées (secteur informel, monde agricole et professions libérales organisées) et des popu-

lations spécifiques (bénéficiaires de gratuités instituées par les textes législatifs et/ou réglementaires) ;

- l'information et la sensibilisation des travailleurs des secteurs informel, artisanal, agricole, les travailleurs indépendants, les commerçants, les artisans et les mutualistes.

Pour le président du Conseil d'Administration de la CANAM, le projet de budget 2023, toutes sources de financement confondues, se chiffre en recettes et en dépenses à la somme de 99 267 019 682 FCFA, soit un accroissement de 13,46%.

Le montant des dépenses techniques s'élève à 71 868 059 033 FCFA et représente 72,40% des dépenses totales. Ce montant a connu une variation entre 2022 et 2023 de 14,90%.

Les dépenses d'investissements et d'équipements se chiffrent à 7 741 000 000 FCFA. Elles couvrent essentiellement la tranche 2023 des frais de construction du siège de la CANAM, l'acquisition de matériels techniques, de transport et de logiciels.

Le présent projet de budget prend en compte toutes les actions prioritaires dont la réalisation permettra à la Caisse Nationale d'Assurance Maladie de renfoncer sa capacité financière en partenariat avec les Organismes Gestionnaires Délégués, de préserver les grands équilibres du régime de l'Assurance Maladie et de garantir l'amélioration et l'accessibilité des soins de qualité au profit de ses assurés sociaux.

SERCOM/CANAM

www.malikile.com

Session Extraordinaire du Comité de Pilotage du Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement : De résultats probants enregistrés

Faire reculer la pauvreté, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ! Œuvrer sans relâche pour la stabilisation de notre jeunesse dans les zones bénéficiaires ! Tel est le double objectif fondamental du projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement. Le Ministre - Commissaire à la Sécurité Alimentaire, Redouwane Ag Mohamed Ali, a présidé, la cérémonie d'ouverture de la 3e session ordinaire du Comité National de Pilotage du Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement. La cérémonie a enregistré la présence du Directeur Adjoint de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, Aldo Cera, des partenaires techniques et financiers et de plusieurs autres personnalités...

Les participants à la 3ème session ordinaire du Comité National de Pilotage du Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement

ont examiné et approuvé le rapport technique d'activités au 30 novembre 2022, analysé et approuvé le rapport financier au 30 novembre 2022, examiné et validé le PTBA 2023.

Les autorités politiques et administratives de notre pays fondent beaucoup d'espoir sur le Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement qui, il faut l'espérer, pourra apporter une réponse à l'épineuse question de l'emploi des jeunes. Rappelons que la problématique de l'emploi des jeunes dans notre pays est une question cruciale, qui appelle des solutions novatrices durables, tant les conséquences du chômage sont inquiétantes. Encore que, la frange de la population juvénile exposée à ce fléau connaît un accroissement exponentiel. C'est à ce désastre de l'immigration, surtout clandestine, que l'initiative présidentielle "Brigade verte pour l'emploi et l'environnement" tente de répondre par la fixa-

tion des jeunes dans leur terroir, à travers la création d'emplois verts dans les zones pourvoyeuses de migrants de notre Sahel occidental.

Il convient de souligner que le Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement a été lancé, depuis une année dans notre pays. Ses réalisations sont déjà perceptibles dans les régions bénéficiaires ; et suscitent beaucoup d'engouement. D'où la tenue de cette session ordinaire de son 3ème comité de pilotage, qui vise à examiner les documents techniques déterminant du projet soumis à l'ordre du jour pour leur approbation.

La cérémonie a été marquée par deux interventions, notamment celles du Directeur Adjoint de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement, Aldo Cera et du Ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire. Au cours de leurs interventions ils ont, tous comme dans une symphonie, réaffirmé l'engagement des deux parties à une mise en œuvre adéquate et coordonnée du projet.

Au terme d'un examen méticuleux des documents, les participants - à l'unanimité - ont approuvé le rapport technique d'activités au 30 novembre 2022 ; analysé et approuvé le rapport financier au 30 novembre 2022, examiné et validé le PTBA 2023. La 3ème session ordinaire du Comité National de Pilotage du Projet Brigade Verte pour l'Emploi et l'Environnement a pris fin sur une note d'espoir.

■ Ibrahim Sanogo



Commune Urbaine de Tombouctou : Plus 319 millions de FCFA d'irrégularités financières décelées

Dans son résumé de rapport de vérification financière de la gestion de la commune urbaine de Tombouctou - rendu public le jeudi 24 novembre 2022 - le bureau du vérificateur général a décelé des irrégularités financières de plus de 319 millions de FCFA...

Dans ce rapport, il ressort que la présente vérification financière du Bureau du Vérificateur Général (BVG) avait pour objet la gestion de la Commune Urbaine de Tombouctou au titre des exercices 2019, 2020 et 2021 ; avec pour objectif, de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses, ainsi que la conformité des actes des organes délibérant et exécutif de la Commune.

Il précise que les travaux de vérification ont porté sur la mobilisation des recettes et leur reversement, l'exécution des dépenses, la gouvernance administrative, la gestion domaniale et foncière, l'état civil, la tenue de la comptabilité matières.

Irrégularités financières

Le document précise que le montant total des irrégularités financières s'élève à 319 100 625 FCFA. Il indique le Vérificateur Général a procédé à la transmission et à la dénonciation de faits au Président de la Section des Comptes de la Cour Suprême et au Procureur de la République près le Tribunal de Grande instance de Mopti, chargé du Pôle économique et financier relativement au non-reversement des recettes issues de la vente de vignettes pour un montant de 2 277 025 FCFA; de taxes de délivrance de permis d'occuper pour un montant de 2 960 000 FCFA ; au non-recouvrement des frais de location des équipements marchands pour un montant de 26 399 500 FCFA ; des taxes de stationnement de véhicules pour un montant de 1 940 000 FCFA ; des taxes d'exploitation de routes et

d'embarcations au quai pour un montant de 3 960 000 FCFA ; des frais d'établissement de copies d'extraits d'actes de naissance pour un montant de 964 100 FCFA et au non-paiement des frais de cession et de rétrocession ou d'édilité de terrains à usage d'habitation pour un montant de 280 600 000 FCFA

Irrégularités administratives

Il en résulte que, pour remédier à ces irrégularités, le Vérificateur Général, M. Samba Al-hamdou BABY, a recommandé au Représentant de l'Etat dans le Cercle de Tombouctou d'arrêter annuellement par décision les taux de prélèvement obligatoire conformément à la réglementation en vigueur. Au Maire, il suggère la restitution publique de sa gestion, de veiller

à la fonctionnalité des commissions de travail de la Commune, de prendre des dispositions pour la nomination du Comptable-matières, de veiller à la tenue des documents de la Comptabilité-matières, de mettre en place un fichier-fournisseurs et un registre pour l'enregistrement des offres reçues, de produire les accusés de réception et d'informer les candidats dont les offres n'ont pas été retenues, de veiller à la constitution des cautions et à la prestation de serment des Régisseurs.

Le rapport souligne qu'il a, en outre, demandé au Maire de Tombouctou de procéder à la régularisation du lotissement effectué sur les 10 hectares à Djingareyber qui relèvent du domaine privé immobilier de l'Etat, de veiller à la tenue et à la conservation des archives communales et à la perception des recettes de la Commune par le Régisseur, de veiller à ce que le Conseil Communal délibère chaque année avant la session budgétaire sur les taux des impôts, taxes, frais et redevances sur les célébrations de mariages, l'établissement des copies littérales et copies d'extraits d'actes de naissance et de jugements supplétifs.

■ Maffenin Diarra



4ème édition du salon de l'entrepreneuriat féminin de Bamako : FEMINIA

Le salon de l'entrepreneuriat féminin a ouvert ses portes ce 24 novembre au Centre international de conférence de Bamako. Placé sous le haut parrainage de Mme le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, cette édition était placée sous le thème : crises et résilience des PME féminines. C'était en présence de monsieur le ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi, et de la Formation professionnelle, son excellence l'ambassadeur de Burkina Faso au Mali et celui de l'Italie.

Créer et développer une entreprise et de donner vie à son projet est tout un défi majeur à relever en terme de créativité et d'innovation surtout en tant que femme. De nos jours, la femme occupe une place importante dans le secteur de l'entrepreneuriat.

Le salon FEMINIA est une activité dédiée pour accompagner et orienter les femmes entrepreneuses. Un lieu de rencontre et d'échanges et surtout de visibilité. « Le salon FEMINIA est un espace où les femmes se rencontrent et échanger mais également élargir leur carnet d'adresse. Un lieu où elles peuvent promouvoir leurs produits et savoir-faire également de développer et même renforcer leur capacité sur l'entrepreneuriat féminin au Mali. » a expliqué Mme Traoré Worokiya Traoré coordinatrice générale du salon FEMINIA.

Crises et résilience des PME féminines, telle

est le thème de cette année, le FEMINIA 2022 a enregistré le Burkina Faso comme Pays d'invité d'honneur sur la base des relations commerciales, économiques et historiques. De ce fait, une forte délégation dirigée par Mme Ouedraogo Ilboudou Nata a été mobilisée pour ce grand honneur. Après les mots de remerciements, elle a évoqué les obstacles et les contraintes propres à la femme entrepreneure et sa faible intégration dans le monde des affaires. « Vous touchez du doigt la réelle problématique de la condition difficile de la femme africaine en général celle entrepreneure en particulier. En effet, en raison des pesanteurs socioculturels et politiques, les PME féminines sont confrontées à d'énormes difficultés. Le difficile accès aux financements lieux aux insuffisances des ressources financières. », a-t-elle souligné.

Trois jours durant, le programme de ce salon est structuré comme suit : des masters class, des conférences, des panels, des échanges et des partages d'expériences, des causeries et débats ainsi que des formations, des rencontres d'affaires, des animations.

Venues de divers horizons, les exposantes non pas manquer d'exprimer leurs impressions pour cette occasion « nous accompagnons neuf femmes de la région de Koulikoro pour participer à cette foire 2022 à Bamako. L'organisation est vraiment au top parce que les

stands prévues pour nos femmes qui y sont bien installées. Elles ont des produits à hauteur de souhait. Tout ce que nous demandons aux visiteurs c'est de venir voir nos stands qui sont bien fourni en produit par ces braves femmes. Nous félicitons et remercions vraiment les organisateurs pour cette belle initiative », a félicité M. Nouhoum Sanogo, conseiller technique chargé du développement économique régional au Conseil régional de Koulikoro

La 2ème édition du FEMINIA a été parrainée par Mme le ministre de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. Elle a réitéré l'engagement et la disponibilité de son département pour faire face aux questions relatives à la promotion des femmes maliennes en général et celles entrepreneures en particulier. « la gestion de la micro, petites et moyennes entreprises des femmes secouées par les crises multiforme est une préoccupation majeure des plus hautes autorités. De nombreuses actions du gouvernement, à travers mon département, en faveur de la résilience des femmes entrepreneures sont à saluer. Je fais allusion aux actions menées par le Fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de la femme dans la chaîne de valeur karité. », a conclu Mme le ministre.

La cérémonie d'ouverture a été clôturée par la remise du trophée honorifique de "Grand Ambassadeur de l'entrepreneuriat féminin au Mali" décerné à monsieur Bakary Doumbia, ministre de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle.

Aminata Dagnon



Insécurité : Le NRC alerte sur l'absence d'actes de naissance pour des milliers d'enfants déplacés



Selon le Conseil norvégien pour les réfugiés NRC, de milliers d'enfants « risquent d'être exclus des écoles », faute d'actes de naissance...

« 148.600 », c'est le nombre d'enfants déplacés qui n'ont pas d'acte de naissance au Mali, à en croire le Conseil norvégien pour les réfugiés NRC. Ces enfants risquent d'être exclus des écoles, indique l'organisation, dans son rapport paru ce 21 novembre 2022.

Dans le rapport, le Conseil norvégien pour les réfugiés indique que cette situation prive ces enfants de leurs droits fondamentaux, notamment l'inscription à l'école et la jouissance de plusieurs autres droits civils. Elle « les expose au risque d'être marginalisés », poursuit l'organisation.

Pour le Directeur national du Conseil norvégien pour les réfugiés au Mali, « il est essentiel de veiller à ce que les enfants les plus durement touchés par le conflit puissent obtenir leur certificat de naissance ». Ce qui leur permettra « de surmonter la violence, le déplacement et la faim auxquels ils sont confrontés depuis le début du conflit », ajoute-t-il.

Pour résoudre ce problème, l'autorité doit revoir la procédure judiciaire et le coût du juge-

ment supplétif au Mali. Car, le document indique que certains de ces enfants ont perdu leurs actes de naissance en fuyant leurs localités respectives et d'autres n'en ont jamais eu.

Ce tableau risque de s'alourdir, car de récents actes d'insécurité ont poussé d'autres populations à fuir leurs habitations pour des localités plus sûres.

« Il faut rendre le jugement supplétif gratuit et accessible aux enfants déplacés », c'est ce que recommande Herman Zoungrana, Directeur pays de l'ONG Educo. Il l'a évoqué la semaine dernière dans le cadre d'une rencontre pour mutualiser les efforts, afin que les enfants aient accès à leurs droits fondamentaux. Une dizaine de civils tués dans la région de Gao

L'insécurité perdure dans la région de Gao. Selon des sources locales, cette région a enregistré 11 morts et un blessé dans une attaque menée lundi 21 novembre 2022 par des hommes armés contre un campement de déplacés à Kadji. C'est dans la commune de Gounzoureye, à la périphérie de Gao. Les autorités locales « condamnent cet acte odieux ». Le site des déplacés a été incendié et tous les

animaux emportés, rapportent des témoins. C'est aux environs de 19h que des hommes armés sur plusieurs motos ont fait irruption dans le camp, précise un rescapé sous couvert d'anonymat. « Ils sont venus tuer tous les hommes qui étaient dans le camp avant d'y mettre le feu. Ils ont aussi emporté les moutons, les vaches et les chèvres », ajoute la même source. Les femmes et les enfants présents au moment de l'acte ont été épargnés par les assaillants, précisent d'autres témoins. « C'est une situation regrettable et déplorable », indiquent des élus de la commune de Gounzoureye. Ces derniers soulignent en même temps que toutes les dispositions sont prises pour situer les responsabilités.

« Le gouverneur s'est présenté sur le site. Il est allé constater ce qui s'est passé », affirme une autorité locale. Elle affirme qu'« une enquête est ouverte pour situer les responsabilités ». Les déplacés rescapés « étaient obligés de revenir encore en ville », déplore l'élu local.

■ Binadjon Dombia



Bientôt la rentrée académique 2022-2023



Apprendre pour réussir sa vie et dans la vie et servir l'humanité
Passez une année universitaire subliminale avec UCAO-UUBa

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest
Unité Universitaire à Bamako



Hamdallaye - porte 85 - Rue 109
BP E4165 Bamako MALI



+223 20 29 56 31 / 20 29 56 28



ucao.uuba@gmail.com



Université catholique de l'Afrique de l'Ouest de Bamako



www.ucao-uuba.org

Transition malienne : Le Président Goïta seul à la barre ?

C'est un secret de polichinelle, la transition malienne est en perte de vitesse. Elle pédale dans la choucroute, ses protagonistes rament à contre-courant (dans un sens contraire des aiguilles d'une montre) et son chef, Colonel Assimi Goïta, ne semble pas sortir de son silence habituel. De plus en plus de Maliens, des villes comme de l'intérieur, s'interrogent sur le soudain laxisme d'un pouvoir qui tire pourtant sa légitimité de l'acquiescement général du peuple. Mais peut-on encore redresser la barre et remonter la pente ?

Chassez le naturiste, il revient au bungalow". Depuis toujours, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, s'est imposé un silence de cimetière. Une posture qui lui sied bien en tant qu'officier des forces spéciales de la "Grande muette". Mais force est de le reconnaître, cette posture ne s'accommode pas avec la gestion d'une Transition politique aussi difficile que celle en cours au Mali. Certes, il n'est pas agréable, ni souhaitable pour un chef d'Etat de réagir au quart de tour sur n'importe quelle question de

la nation, mais au regard de la situation exceptionnelle faite de désamour constatable des populations à l'égard de la conduite des affaires publiques, il lui revient de sortir de sa bulle (de son habituel silence) pour orienter et éclairer l'opinion sur sa vision des préoccupations de l'heure. Ce, conformément à son serment de militaire et de Président de la Transition. Et donc de divulguer, par les canaux habituels, les nouvelles mesures qu'il se propose de prendre pour redonner confiance aux Maliens. A cet effet, le Président Goïta peut

convoquer une rencontre d'urgence avec les représentants de toutes les couches de la Nation pour échanger sur les préoccupations du moment qui empêchent nombre de ses compatriotes de dormir tranquillement. Car, il faut l'admettre, face à ces préoccupations, les autorités de Transition n'apportent plus les réponses susceptibles de rassurer.

A défaut de cette rencontre de haut niveau, il revient au Président Goïta de faire une adresse à la nation pour faire l'état des lieux des chantiers amorcés après 17 mois de rectification de la Transition. De même, faire le point des actions d'envergure qui seront entreprises en cette année finissante et durant le reste du délai imparti à la transition.

Les fruits sont loin de la promesse des fleurs

Il ne faut pas se leurrer, la popularité du régime de transition a reçu un coup sur la tête ces derniers temps. Il suffit, pour s'en convaincre, de faire un sondage d'opinion sur les dernières mesures entreprises. A savoir, la création des commissions pléthoriques et budgétivores, la publication de la liste additive des membres du CNT, les missions intermina-





bles et de long séjour à l'extérieur de certains responsables des départements ministériels, l'intérim interminable à la tête de la Primature, le manque d'orthodoxie dans la passation de certains marchés publics, la lenteur et la défaillance constatable dans l'exécution de certains marchés publics, des faits de surfacturation et de gabegie qui sautent à l'œil nu, entre autres. Tout cela, au moment où les autorités peinent à trouver des solutions viables à la question de la cherté de la vie et à l'état des routes dans des villes en ruine (ou qui lient les villes).

Et que dire du choix hasardeux et inopportun d'imposer des mesures d'un régime normal, tel le port obligatoire des casques dans un délai court. Pour cela, l'opinion nationale, dans sa majorité, estime que cette Transition ne fait que cheminer sur la voie des systèmes combattus depuis le fameux "Diagné Waati" du capitaine Amadou Aya et de sa bande. En tout cas, force est de l'admettre, elle patauge au moment le plus crucial de la survie de la Nation.

Face à toutes ces dérives, la seule personne sur laquelle tous les regards sont braqués, les espoirs sont fondés, est le Président de la Transition, Colonel Assimi Goïta. Qui a désor-

mais l'obligation de prendre le taureau par les cornes, à l'instar de son cadet du Burkina Faso, le capitaine Ibrahim Traoré. En quoi faisant ?

Donner un visage nouveau à la Gouvernance et réparer notre diplomatie

En jetant un petit coup d'œil sur les circonstances de la chute des récents régimes dans notre pays, on se rend vite compte que les protagonistes de la Transition actuelle n'ont pas tiré tous les enseignements qui valent. Sinon que les Princes du jour se plaisent à écouter les belles mélodies, les discours mielleux des laudateurs de la "cour" de Kati. Sinon, il apparaît inadmissible, devant les plaintes des citoyens maliens, que les autorités puissent tarder à montrer un véritable visage de changement. Une situation qui prouve que nous sommes revenus au point de départ. La période de "Bè bi Ba bolo (le sort de chacun est dans les mains de sa mère)" ou de "la famille d'abord". En clair, le Président de la transition doit arrêter de tergiverser et procéder aussi vite que possible au changement qui s'impose pour permettre d'amorcer les réformes nécessaires et déblayer devant sa "

porte" par laquelle il doit sortir à la fin de cette période exceptionnelle.

A cet effet, deux options sont à portée de main. D'abord, procéder à un remaniement pour ouvrir le Gouvernement à toutes les compétences locales (classe politique sans distinction de coloration et des technocrates avec un bon carnet d'adresses à l'extérieur). Ensuite, donner un nouveau souffle à notre diplomatie.

Après le succès indéniable engrangé par la diplomatie "bagarreuse" à connotation nationaliste, sur fond de diversification des partenaires (invisibles), passons maintenant à une diplomatie de charme, notamment avec nos pays voisins et des potentiels investisseurs. Tout cela, couronné par l'organisation d'élections crédibles et transparentes.

Sinon, il n'y a pas à se voiler la face, la transition traverse une zone de turbulence, le peuple est perplexe. Or : « le plus grand danger, dans les moments de turbulence, ce n'est pas la turbulence ; c'est d'agir avec la logique. » pour paraphraser Drucker.

Moustapha Diawara
Source : Le Sursaut

Transition : Qui empêche le retour du PM Choguel K. Maïga ?



Bien que convalescent, Choguel K. Maïga dérange, il faut le croire ! D'où, il faut s'interroger : Des manœuvres seraient-elles en cours, pour définitivement écarter le Premier ministre mis en repos forcé depuis près de quatre mois ? En effet, malgré la demande incessante de certains Maliens pour le retour de leur Premier ministre, il semble que leur doléance butte à des questions d'égo y compris au plus haut sommet de l'État. Et pourtant ! Selon nos sources, le président du comité stratégique du M5-RFP aurait recouvré sa santé, et serait apte à reprendre ses fonctions – conformément au vœu de ses soutiens.

La page Choguel Kokalla Maïga est-elle sur le point d'être tournée ? Quatre (4) mois après son retrait, en tous cas, les autorités n'ont guère communiqué sur son état de santé.

En effet, au moment où des voix s'élèvent pour exiger le retour du Premier Ministre, tout porte à croire que, des forces contraires sinon obscures agissent en coulisse.

Selon certaines sources, l'on n'est pas loin d'une possible démission du Premier ministre. Cette situation serait liée au fait que certains, au plus haut sommet de l'État, ne veulent plus voir Choguel Kokalla Maïga à la tête du gou-

vernement et travaillent de manière à écarter définitivement l'homme fort du M5-RFP.

Cependant, force est de reconnaître que l'actuel Premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga est l'une des figures emblématiques de cette transition auquel revient le mérite d'avoir rétabli l'image et le prestige du Mali dans le concert des nations, avec ses discours empreints de franchise et de patriotisme.

Malheureusement, selon des sources bien introduites, le retour du premier ministre pose

une sérieuse mésentente au sommet de l'État. Certains haut placés ne veulent plus que Choguel Kokalla Maïga foule le sol de la primature. Selon nos mêmes sources, Choguel aurait suscité des inimitiés, par sa gestion et son intransigeance.

Pourtant, le Mali Kura ne pourra faire l'économie de tels principes de gouvernance. A l'heure où, des sacrifices sont exigés du peuple, il n'est pas acceptable que certains responsables considèrent le Mali, comme un gâteau ; et tentent d'écarter y compris par des méthodes odieuses des personnalités politiques dont l'efficacité et le patriotisme inspirent le peuple entier.

A ce sujet, le Président de la Transition – à qui revient le dernier mot – est vivement interpellé. Jusqu'à son retrait, Choguel K. Maïga et Assimi Goita offraient l'image d'un couple exécutif stimulant. Ensemble, ils ont su restaurer la rigueur dans la gestion, l'amour de la patrie et la respectabilité du Mali en tant qu'État. Pourquoi donc, changer une équipe qui gagne ? Disons-le : les erreurs de casting peuvent-être fatales pour cette transition. Et, faut-il le rappeler -, ils sont nombreux à souhaiter une implosion des forces du changement. Espérons que le Chef de l'État, comme à son habitude, saura rester insensible aux forces d'inertie, préoccupées par leurs seuls intérêts égoïstes. Si, comme cela nous parvient, Choguel K Maïga est apte à reprendre du service, il urge de le rappeler. Car, au fond, les Maliens ne demandent que ça...

■ Binadjan Dumbia



Cinéma : Rediffusion du film « TAANE » de Alioune Ifra N'Diaye

Après la sortie en grand public du film « TANNE » de Alioune Ifra N'Diaye, le 26 mars 2022 dernier au Centre international des conférences de Bamako (CICB), sa rediffusion a été faite, le samedi 12 novembre 2022 toujours au CICB. On y notait la présence de plusieurs acteurs du cinéma et les spectateurs venus nombreux.

Très enthousiastes, les uns et les autres ont laissé entendre des témoignages. C'est le cas de Cheick Omar Diallo, président du conseil d'administration du fonds d'aide malien. Selon lui, c'est un formidable film qui vient de magnifier la culture malienne et qui montre comment est-ce que la modernité et nos traditions peuvent aller ensemble, réussir à coexister dans ce 21^{ème} siècle dans lequel on a souvent l'impression de penser que tout est difficile au Mali. Il trouve que c'est

une touche de mot, de joie et d'espoir « ce qu'on a vu ce soir dans ce film réalisé par Alioune Ifra Ndiaye ». A la fin de son intervention, il a invité les uns et les autres à continuer à soutenir le monde de l'art pour que les nouvelles couleurs permettent à notre pays de retrouver de l'espoir.

Souleymane Satigui Sidibé, ancien président du conseil national de la jeunesse (CNJ), se dit très surpris de voir cette production 100% malienne et soutenue par les entreprises ma-

liennes. Pour lui, c'est un film qui donne des conseils, qui rappelle surtout à notre génération la coexistence pacifique entre les religions, entre les communautés, entre les générations. Il a ajouté que « nous avons assisté à un film qui parle de la question intergénérationnelle, de la collaboration interreligieuse et de la tradition de notre pays ». Enfin, il trouve que c'est un coup de divertissement qui sert de leçon dont le producteur mérite d'être félicité.

« TAANE » raconte l'histoire d'une brave dame connaissant bien ses droits et devoirs dans la ville de Sélingué dont le fils tombe amoureux de la fille unique de « Monsieur aigri ». Ce dernier s'opposa à l'union de ces deux amoureux, sous prétexte que le garçon est un handicapé. Contre vents et marées, Tanne parvint à percer le mystère et mit tout en œuvre pour que Fousyni et Zeïna se marient. Ce qui fut fait, au grand bonheur de tous.

BST

Source : Lerepublicainmali



Burkina Faso : L'ambassade de France sur le qui-vive

Craignant une nouvelle manifestation vendredi prochain contre l'ambassade de France au Burkina Faso, l'ambassadeur de France Luc Hallade, a demandé aux employés de l'ambassade de rester chez eux et de privilégier le télétravail, ajoutant que les écoles françaises au Burkina Faso seront fermées vendredi.

"En application d'un principe de précaution, les agents non indispensables (hors organigramme de crise) sont invités à rester chez eux et pour ceux qui le peuvent à se mettre en télétravail", a écrit le diplomate français dans une note interne dont l'Agence Anadolu a eu copie.

"J'invite les opérateurs français tant à Ouagadougou qu'à Bobo-Dioulasso, à faire de même. Les instituts et Etablissement scolaires français seront fermés (passage en EAD) et les ressortissants invités à limiter leurs déplacements et à éviter tout rassemblement ou cortège", a-t-il ajouté.

Depuis le 30 septembre dernier, date du deuxième coup d'Etat militaire au cours de l'année 2022 au Burkina Faso ayant consacré l'arrivée au pouvoir du capitaine Ibrahim Traoré, des manifestations hostiles à la France sont fréquemment organisées dans le pays.

Les emprises diplomatiques françaises avaient

même été prises pour cible, début octobre dernier par des manifestants.

Depuis lors, les services de l'ambassade de France sont fermés au public.

La délégation de l'Union européenne au Burkina Faso a déploré dans un courrier adressé au ministère en charge des Affaires étrangères du Burkina Faso "l'absence de réaction appropriée des services de sécurité" burkinabè suite au mouvement de protestation du 18 novembre 2022 qui a ciblé une nouvelle fois l'enceinte diplomatique de l'ambassade de France au Burkina Faso.

A l'issue de la manifestation du 18 novembre courant, le gouvernement burkinabè avait appelé les populations au calme et à la retenue, "au risque de plonger notre pays dans un cycle de manifestations sans fin, préjudiciables à nos objectifs de paix, de stabilité et de sécurité, recherchés pour nos populations".

Le gouvernement burkinabè "ne dérogera pas aux règles et principes de protection dus aux diplomates et aux représentations diplomatiques présents sur le sol burkinabè", avait assuré Jean-Emmanuel Ouédraogo porte-parole du gouvernement.

Vers le retrait des troupes françaises du Burkina Faso ?

Le Premier ministre de la transition du Burkina Faso Apollinaire Joachimson Kyelem de Tamba a déclaré samedi dernier devant les députés que le Burkina Faso s'était engagé à diversifier ses relations de partenariat et souhaitait une coopération "sincère et franche" dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. "Comment comprendre que le terrorisme gangrène notre pays depuis 2015, dans l'indifférence, si ce n'est avec la complicité de certains de nos prétendus partenaires", a-t-il indiqué sans nommer un pays.

Il a soutenu que ces derniers temps, son pays se passait du soutien des troupes françaises sur son sol dans le cadre de la lutte contre le terrorisme.

Selon le chef du gouvernement burkinabè, l'armée française intervenait pour appuyer les soldats burkinabè sur demande des autorités burkinabè, mais que "ces derniers temps les autorités burkinabè s'en passent et préfèrent organiser la lutte avec leurs propres moyens pour la sauvegarde de notre souveraineté".

Dans la foulée, la France a annoncé, de son côté, qu'elle n'excluait pas la possibilité de retirer ses troupes présentes au Burkina Faso, selon son ministre des Armées, Sébastien Lecornu, dans un entretien au JDD (Journal du dimanche).

AA/Ouagadougou/Dramane Traoré
Source : aa.com





Économie : La France a « des raisons de s'opposer aux livraisons » d'engrais russes vers l'Afrique

Plusieurs États occidentaux tentent d'entraver les livraisons d'engrais et de céréales russes à plusieurs pays – d'Afrique et d'ailleurs -, chacun selon ses propres objectifs. Celui de Macron est de renforcer la présence de la France sur le continent africain en bouleversant l'équilibre en sa faveur, a déclaré à Sputnik un analyste russe.

Ce 23 novembre, Vladimir Poutine a signalé avoir été, « qui ne comprennent pas ce qui se passe », les engrais russes n'étant toujours pas livrés en Afrique. Le blocage des cargaisons destinées aux pays les plus pauvres, surtout à titre gracieux, est « complètement inadmissible », a ajouté le président russe.

Pour Vladimir Olentchenko, chercheur principal au Centre d'études européennes de l'Institut d'économie mondiale et de relations internationales, il semble que « l'Occident collectif et ses membres poursuivent certains objectifs spécifiques » en empêchant les livraisons d'engrais et céréales russes en temps et en heure.

« Eh bien, si nous parlons spécifiquement de l'Afrique, [Emmanuel] Macron s'est fixé pour

objectif de renforcer la présence de la France en Afrique, et en particulier dans les pays qui étaient des colonies françaises », a expliqué M.Olentchenko au micro de Sputnik.

Selon lui, pour les Français, les livraisons d'engrais russes bouleversent l'équilibre qu'ils tentent d'établir en leur faveur. « Lorsque [Emmanuel] Macron a fait un déplacement en Afrique, il a explicitement fait part à la Russie de revendications selon lesquelles celle-ci crée une concurrence pour la France. Il est donc clair que les autorités françaises ont des raisons de s'opposer aux livraisons », a indiqué l'analyste.

Vendre des céréales à des prix gonflés

Quant à d'autres pays occidentaux, leur motif est tout aussi « visible ». Pour eux, il est plus rentable de vendre leurs propres céréales « à des prix gonflés », estime M.Olentchenko.

« C'est à ces fins qu'ils établissent toutes sortes d'obstacles pour des livraisons de céréales russes (...). Ils veulent être les seuls à être présents sur le marché extérieur des céréales et autres produits alimentaires ».

Les engrais « de haute qualité »

Le chercheur a en outre indiqué à Sputnik que le blocage des engrais avait « ralenti la reproduction agricole » dans les pays « où ils sont nécessaires ».

« Et à en juger par le fait que nos concurrents occidentaux font preuve d'une agressivité déraisonnable, nous ne devons pas nous attendre » à ce que le processus de livraisons soit relancé rapidement, indique-t-il.

M. Olentchenko a ajouté que les engrais russes étaient « de haute qualité » et qu'ils n'avaient « fait l'objet d'aucune plainte », tout en apportant « une contribution tangible à l'approvisionnement alimentaire ». « Et surtout, dans les pays où il y a des problèmes avec la nourriture. Il s'agit de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine ».

Source : Sputnik Afrique

Le parlement sénégalais dans tous ses états : Un volcan endormi ?

Après une bataille préjudicielle sur les procédures et le règlement intérieur, la première session ordinaire de l'Assemblée nationale élue en janvier, a fait place au vote de la loi de finances 2023 et des budgets des institutions de la république.

Là, au-delà des empoignades et des propos indécents que se balancent pouvoir et opposition, il est clair que rien ne se passera plus comme avant ; le laxisme, la complaisance, le vote mécanique, le forcing et les complicités qui imposent l'omerta, désertent l'hémicycle.

La forte présence de l'opposition réunie, 85 députés sur 165 lui donne un temps de parole plus long pour soulever les cafards et pointer du doigt les sujets qui fâchent.

Majorité et opposition doivent trouver un modus vivendi au profit de la démocratie dans le pays, malgré les heurts d'un débat contradictoire, signe de vitalité démocratique.

Tout a commencé avec un gros lièvre levé par le député Mamadou Lamine Diallo, à travers une lettre adressée à Amadou Mam Diop président de l'Assemblée nationale. Dans cette lettre, le leader de Tekki et 7ème vice-président, demandait le retrait pur et simple du règlement intérieur distribué aux par-

lementaires.

Selon lui, « **ce texte intitulé règlement intérieur édition Juillet 2021, est au mieux faux, au pire falsifié et manipulé. Certaines dispositions de la loi 2019-14 du 28 Octobre 2019, supprimées avec l'abrogation du poste de Premier ministre ont**

été en violation de l'article 121 du règlement intérieur, réintégré en catimini, sans faire l'objet d'adoption par l'Assemblée nationale ».

Donc c'est un faux règlement intérieur qui régit les travaux de la session plénière de l'assemblée de la 14ème législature. Un fait gravissime qui entache la légalité de toutes les lois votées, y compris les décisions de l'assemblée relevant même de sa gouvernance administrative.

Le fait est si grave que lors du de l'examen du projet de loi de finances 2023, le jeudi 17 Novembre, l'expérimenté membre du groupe « Liberté, Démocratie et Changement », est lors de sa prise de parole, revenu à la charge pour annoncer une plainte contre X, pour faux et usage de faux. La veille M. Doudou Wade, ancien président du groupe parlementaires PDS sous Wade invitait de manière à peine voilée les députés à « **mettre sous scellé le faux règlement intérieur** ».

Une séquence qui augure de chaudes empoignades, notamment lors du passage des différents ministres pour le vote du budget de leurs départements respectifs, offrant l'opportunité aux députés de l'opposition de pointer du doigt les ministres cités dans des scandales plus ou moins récents.





Comme lors du vote du budget du ministère de la Santé et de l'Action Sociale qui a connu une grosse polémique avec le rapport issu des travaux de la Commission Santé. Et c'est le député de l'opposition Guy Marius Sagna, de France Frapp Dégage, élu sous les couleurs de Yééwi Askanwi qui monte au front, pour s'indigner de ce que plusieurs thématiques soulevées et débattues en commission ne figurent pas dans le rapport. « Je ne peux pas comprendre que le député, quel que soit la coalition à laquelle il appartient, fasse un travail très important et qu'il ait une stratégie de censure. Son collègue des non-alignés, Thierno Alassane Sall, ancien ministre de l'énergie, dissident de l'APR enfoncera le clou en assénant : « Si en commission on reste des heures, c'est pour que la plénière soit un aperçu d'un travail en profondeur et qui permet d'aller vite. Le budget voté du ministère de la Santé et de l'Action sociale dirigé par le Dr M. Marie Khéméss Ngom Ndiaye est arrêté à 272 474 429 117 F. Il connaît une hausse de plus de 2 milliards, même s'il est jugé insuffisant. On voit donc que cette première session ordinaire de l'assemblée est différente des législatures précédentes. Exit l'unanimité béat et les votes d'une majorité mécanique. Désormais, la majorité n'est plus le maître du jeu

à l'assemblée et sans doute des ruptures qualitatives, confortant la démocratie, peuvent être espérées.

Les choses se sont envenimées, cependant lors du passage de ministre du Tourisme, l'ancien Chef de cabinet du président de la République, Mame Mbaye Niang. On s'y attendait. En effet l'affaire des 29 milliards du Programme des Domaines Agricoles Communautaires (Prodac), dans laquelle son nom est cité, alors qu'il était ministre de tutelle, s'est subrepticement invitée dans les échanges lors de son passage.

Comme dans une communication bien orchestrée, la conférence des leaders de la coalition de l'opposition a organisé un point de presse le mardi 22 Novembre, pour se faire l'écho de ce qui se déroule dans l'hémicycle, et faisant d'une pierre deux coups, parer à l'accaparement de l'audience par la coupe du monde.

Lors de ce point de presse, le président de Pastef a réitéré ses accusations à l'encontre du ministre du Tourisme et des Transports aériens, comme étant un acteur clef du détournement des 29 Milliards destinés au Prodac, alors qu'il occupait le portefeuille de la Jeunesse, et en brandissant des documents pour prouver, selon lui, ses charges contre Mame Mbaye Niang.

Le ministre Mame Mbaye Niang, après avoir rejeté toutes les accusations à la plénière, a lui aussi tenu son point de presse, pour nier en bloc les accusations du leader de Pastef et annoncer une plainte contre celui-ci.

L'ancien ministre de la jeunesse à l'époque des faits dira avec fermeté, pour démentir l'existence d'un tel rapport de l'IGE « **A Ousmane Sonko je réitère il n'y a aucun rapport de l'Inspection Générale d'Etat (IGE) relatif au Prodac qui m'incrimine, ou tout simplement qui me désigne comme responsable d'une quelconque faute, à fortiori d'une infraction. J'ai porté plainte aujourd'hui au niveau du procureur de la République, afin que M. Sonko produise ce rapport de l'IGE et les preuves de ses allégations devant la justice** ».

Avec celle du député Mamadou Lamine Diallo contre X pour faux et usage de faux à propos du règlement intérieur de l'assemblée nationale, deux plaintes donc, qui sont des laves du cratère qu'est devenu le parlement. Cette législature est simplement un volcan endormi.

Samba Moussa LY
Correspondant à Dakar

Manchester United : David Beckham est prêt à participer au rachat du club

Mardi, la famille Glazer a annoncé qu'elle était prête à écouter les offres de rachat pour le club de Manchester United. Plusieurs candidats se sont déjà manifestés, dont un certain David Beckham. L'Anglais de 47 ans est prêt à intégrer un consortium souhaitant investir pour les Red Devils.

Une page va se tourner à Manchester United. Bien évidemment, on ne parle pas du départ de Cristiano Ronaldo, dont le retour a été plus que compliqué, mais de la possible vente du club mancunien. Pour le club dont elle est propriétaire depuis maintenant dix-sept ans. Co-président exécutif et directeur, Avram et Joel Glazer ont annoncé la nouvelle dans un communiqué officiel publié sur le site officiel des Red Devils.

Ratcliffe est toujours sur le coup

« Le processus est conçu pour améliorer la croissance future du club, dans le but ultime de positionner le club pour tirer parti des opportunités à la fois sur le terrain et sur le plan commercial. Alors que nous cherchons à continuer à bâtir sur l'histoire de succès du club, le conseil d'administration a autorisé une évaluation approfondie des alternatives stra-

tégiques. Nous évaluerons toutes les options pour nous assurer que nous servons au mieux nos fans et que Manchester United maximise les importantes opportunités de croissance disponibles pour le club aujourd'hui et à l'avenir ».

Les Américains ont ensuite ajouté : « tout au long de ce processus, nous resterons pleinement concentrés sur le service des meilleurs intérêts de nos fans, actionnaires et diverses parties prenantes ». Mise en vente, l'écurie anglaise attise déjà les convoitises. Sans surprise, Jim Ratcliffe, qui souhaitait investir au sein de Man U il y a quelques mois, est toujours sur le coup. Il fait d'ailleurs la Une du Daily Telegraph ce jeudi. « Je suis prêt à acheter Manchester United », titre la publication britannique qui ajoute que le patron d'Ineos est d'ailleurs prêt à dégainer une offre.

Beckham est prêt à entrer dans

la danse

En pole position pour beaucoup, l'homme d'affaires et milliardaire devrait avoir de la concurrence. D'après le Financial Time, le et , David Beckham est prêt à entrer dans la danse. En effet, l'ancienne star de MU, qui dirige actuellement l'Inter Miami, est « ouvert aux pour-parlers » et « pourrait être impliquée dans un consortium pour acheter le club » selon The Sun. Une information confirmée par le Telegraph, qui précise qu'il n'y a pas eu d'offre pour le moment. De son côté, le précise que le Spice Boy est prêt à discuter avec de possibles investisseurs souhaitant formuler une offre.

La présence de l'ancien n°7 de Manchester United serait un atout de taille pour les éventuels repreneurs. Quoi qu'il en soit, qu'il s'agisse de Jim Ratcliffe, d'un consortium impliquant David Beckham ou d'autres candidats au rachat, il va falloir mettre la main au portefeuille. Le Telegraph explique que la famille Glazer veut récupérer le gros lot et pourrait demander jusqu'à 8 ou 9 milliards de livres sterling pour l'écurie mancunienne, soit environ entre 9,3 et 10,4 milliards d'euros. Une somme indécente pour même pour la plupart des fortunés. Mais dans le clan Glazer, on est serein. « C'est un club qui a un potentiel énorme ». Les prétendants au rachat sont prévenus !

Source : footmercato.net





Bélier (21 mars - 19 avril)

Pluton dans votre maison de la carrière vous amène des transformations en profondeur. Il se peut que vous ayez à quitter votre emploi pour explorer de nouveaux territoires bien plus intéressants. Vous êtes stimulé et aux aguets pour saisir les opportunités qui se présentent.

La Lune noire en relation avec Mercure et le Soleil pourvoit à vos besoins matériels sans que vous ayez à vous en soucier. Vous êtes aidé là-haut, même si vous ne comprenez pas bien d'où cette manne financière peut provenir.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous êtes partout à la fois, ce ne sont pas les tâches de travail qui freineront vos élans, au contraire, plus il y en a, plus ça vous motive. Quitte à rentrer épuisé chez vous ce soir, vous y mettez toute votre énergie. Quel courage !

Si dernièrement vous avez fait des choix difficiles, aujourd'hui de bonnes affaires financières pourraient voir le jour. Vous n'en croyez ni vos yeux, ni vos oreilles, et pourtant c'est bien réel, vous pouvez gagner de l'argent. Foncez.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous privilégiez l'esprit d'équipe dans votre travail. Vous ne voulez plus faire cavalier seul. C'est une très bonne initiative, qui porte ses fruits. Vous pourriez même avoir envie de vous associer dans votre activité professionnelle.

Votre situation financière pourrait se modifier ces temps-ci. Pluton, dans le secteur des finances, apporte avec lui des transformations. Avec son bon aspect au Soleil, ces transformations pourraient devenir des gains, dus à votre seule capacité de réussite.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'activité actuelle laisse à désirer. L'organisation n'est plus ce qu'elle était. Le laxisme actuel vous rend nerveux. Une dispute peut éclater avec l'un de vos bons collègues. Le vent tourne et vous donne envie de rompre. Envisager une rupture est possible.

Essayez de différer les emplettes. Des coups de coeur sur des accessoires sont mal venus. Vous pouvez craquer pour des gadgets décoratifs pour l'habitat. Comparez les prix, cela peut vous aider à réaliser des économies. La stabilité vous accompagne.



Lion (22 juillet - 23 août)

C'est une période faste pour votre réputation. Vous êtes bien considéré dans votre domaine et vous pouvez recevoir d'alléchantes propositions de partenariat. Attention, il se pourrait bien qu'il ne s'agisse que d'une promotion commerciale assez brève dans la durée.

Mercure en conjonction au Soleil, vous apportera sûrement une bonne nouvelle concernant un gain que vous attendiez. Il se peut que cet argent soit encore caché pour le moment. Mais les choses sont en gestation et vont bientôt éclore au grand jour.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir affaire à quelques difficultés ou à des conflits professionnels avec vos collègues, il sera difficile, voire impossible de les éviter. Cependant, ne pas porter d'attention est la meilleure solution. Demain tout ira mieux.

Il y a des dépenses imprévues qui viennent se greffer à votre budget, soit un rappel de charges soit des travaux pour votre logement à faire en urgence, c'est une contrariété que vous auriez préféré éviter, mais vous n'avez pas le choix.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Au travail, ne vous laissez pas déborder par vos émotions ! Votre imagination pourrait vous jouer des tours, vous pourriez voir des problèmes là où il n'y en a pas ! Votre dévotion fait l'unanimité au sein de votre équipe, n'en doutez pas. Des dépenses imprévues pourraient arriver, et avec elles des petits désagréments. Comme par exemple une fuite d'eau ou un lave-linge en panne ! Mais vous saurez très bien y faire face et contrôler ces contretemps, n'avez aucune crainte !



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercure en Scorpion vous donne des idées intéressantes. Vous multipliez des démarches pour un nouveau poste. Les fonctions convoitées peuvent avoir un rapport avec une stratégie. En effectuant les recherches, la prudence sur les contrats est recommandée.

La prudence est conseillée. Elle vous demande de faire des concessions. Vous devez faire attention à ne pas céder aux pulsions. Des coups de coeur risquent de vous faire craquer. Si vous faites du shopping, fixez un budget. Essayez de ne pas le dépasser !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Uranus va faire exploser dans votre vie, toutes les barrières qui vous empêchent d'avancer. Vous aurez ainsi le champ libre pour exprimer votre créativité. Ainsi, si votre entreprise subit d'importantes transformations, c'est pour mieux s'adapter aux nouvelles exigences du marché.

Là aussi, Neptune peut apporter un certain flou, car il est en carré à Vénus qui représente aussi les valeurs. Votre visibilité est limitée pour le moment. Une certaine brume plane sur vos projets. Le moment est propice pour réfléchir à la suite.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Du côté professionnel tout est plus simple et plus limpide. Vous retrouvez une certaine tranquillité, et ce n'est pas pour vous déplaire, cette situation vous l'attendiez depuis longtemps. Vous ne renoncez pas à un projet de grande envergure.

Vous prenez une belle revanche sur les jours passés, cher ami Capricorne, votre minutieuse gestion porte enfin ses fruits. Vous avez su anticiper, prévoir, et maintenant vous pouvez même mettre un peu d'argent de côté pour vos futures vacances.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans le domaine professionnel, un léger manque d'efficacité pourrait se faire ressentir. Restez vigilant et à l'écoute de votre corps. Vous débordez d'énergie, attention à ne pas vous épuiser ! Ménagez-vous et restez dans le contrôle.

Une bonne nouvelle de l'étranger pourrait avoir un impact positif sur vos finances. Peut-être un oncle d'Amérique qui se montrerait généreux ? Ou alors votre projet immobilier s'est concrétisé et vous en récoltez à présent les bénéfices... Tout est possible.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous rêvez à une activité plus énumérée. Un manque de trésorerie motive une recherche d'emploi. Cette démarche peut prendre bien plus de temps que prévu. Vous devenez hésitant et facilement influençable. Le choix vers une reconversion est possible.

Un manque de trésorerie vous oblige à faire des concessions. Vous ne pouvez à la fois dépenser pour les loisirs et assumer les charges. Vous êtes sur le fil du rasoir, à jongler avec un découvert. Malgré la situation, vous tirez votre épingle du jeu.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 1er juin 2022 cm n°2022-24/agg</p> <p>1110 Malikilé</p> <p>Crise au sein du RPM Dr Bocari Treta sommé d'organiser un nouveau congrès</p>	<p>Situation financière du Mali : Non le pays n'est pas en "défaut de paiements"</p> <p>1111 Malikilé</p> <p>Prochain sommet de la CEDEAO sur le Mali Revoilà le Cadre d'Echanges</p>	<p>Plus de 5000 techniciens impliqués dans la mise en œuvre de la réforme de la justice, entre autres domaines et à ce jour pas de démission en vue. Suite à l'annonce de la démission de plusieurs juges par les magistrats, le Conseil de la magistrature a réagi.</p> <p>1112 Malikilé</p> <p>Le Sommet de la CEDEAO tergiverse, le Mali s'assume !</p>	<p>Le Mali a-t-il la capacité de gérer la pandémie de COVID-19 ? Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1113 Malikilé</p> <p>La polémique entre le Mali et la CEDEAO</p>
<p>Journées de Réflexions et de Soutien à la Transition : La jeunesse invitée à jouer sa partition</p> <p>1114 Malikilé</p> <p>Dr Choguel Kokalla Maïga fait le bilan de l'an I de la rectification</p>	<p>Le Mali a-t-il la capacité de gérer la pandémie de COVID-19 ? Les capacités de 50 membres du CNT renforcées</p> <p>1115 Malikilé</p> <p>Barakina Faso-CEDEAO : Essoufou Mahamadou, son médiateur contesté !</p>	<p>Adema - PASJ : Enfin le bitan de 10 ans de pouvoir</p> <p>1116 Malikilé</p> <p>Le top départ !</p>	<p>Mali : La hausse des prix des denrées alimentaires</p> <p>1117 Malikilé</p> <p>Le nîet du Mali à la force française Barkhane</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23